



7. Entretien : Jean-Pierre LEBOEUF - MICRONIQUE

Cœur de métier : fabrication de cartes électroniques.

Nombre de salariés : 25.

Forme juridique et année de fondation : SAS – 1975.

1- Que représente pour vous la RSE (globalement) ?

Je dirais que la RSE se découpe en 3 parties : d'abord, au niveau des parties prenantes, il s'agit de s'interroger et de mettre en place des dispositifs d'écoute des attentes du personnel, donc une démarche sociale.

Ensuite, la RSE permet à l'entreprise de voir dans quelle mesure, au lieu de rester fermée sur elle-même, elle peut s'ouvrir vers l'extérieur et s'impliquer dans son environnement sociétal local. Enfin, au niveau environnemental, la RSE consiste à respecter d'une part la législation existante, mais aussi un certain état d'esprit global.

2- Quels sont les parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires locaux, actionnaires etc.) ou les convictions qui vous ont poussé à entreprendre ces pratiques RSE ?

Il faut ici faire preuve d'honnêteté : la RSE nous est venue sous l'angle commercial.

En effet les grands groupes, qui sont nos clients, font preuve d'une certaine volonté d'aller dans le sens de la RSE : on le voit de façon claire au niveau des contrats de fournisseurs, dans lesquels on a vu apparaître des exigences très orientées RSE concernant par exemple les matériaux de conflits, la lutte contre la corruption etc. Au niveau de grands groupes tels que Thalès, on voit une volonté de leur part d'avoir des fournisseurs qui aient un minimum de démarche RSE.

Il s'agissait en fait pour nous de faire un choix : ou bien on attendait d'être dos au mur et de subir le phénomène RSE en faisant des actions *a minima*, sans avoir la possibilité d'en tirer les bénéfices, ou bien on anticipait les choses et on pouvait ainsi mettre en place une démarche à notre rythme, avec moins de pression.

L'autre facteur qui a également joué dans cette décision, c'est qu'au niveau de la région Ile-de-France, les entreprises ayant une démarche RSE sont privilégiées en termes d'aides.

3- Avez-vous été accompagnés (par des personnes physiques ou morales, ou encore par des supports pédagogiques) dans la conception de votre démarche RSE ?

L'an dernier, en partenariat avec la CCI de l'Essonne, un consultant est venu pour expliquer la RSE à l'ensemble du personnel de Micronique et faire de la sensibilisation sur le sujet. Ensuite, avec la direction, ce consultant a effectué un état des lieux afin de savoir ce que pouvait être une démarche RSE chez Micronique.

On a ensuite laissé décanter le sujet, et c'est maintenant à partir du mois prochain que ce consultant va venir nous accompagner sur une période d'environ 10/12 mois pour mettre en place une démarche formalisée, le but étant à terme d'obtenir une évaluation ISO 26000 d'ici 2017.

4- Quelles difficultés avez-vous personnellement rencontrées dans la mise en place de vos pratiques RSE ?

Non, car nous étions l'an dernier dans une optique de sensibilisation et d'évaluation de la situation globale de l'entreprise par rapport à la RSE, donc sous un angle de constat puis d'ébauche de la future démarche. De plus, nous n'avons pas encore réellement commencé la pratique concrète de la RSE : les éventuels blocages vont apparaître plus tard !



« Réinventer notre Industrie »

A partir du moment où la direction soutient le projet, je ne vois pas de sujet polémique dans la RSE : personne n'est contre le fait d'améliorer le dialogue entre la direction et le personnel, ni contre le fait de protéger l'environnement ! Les désaccords peuvent par contre apparaître concernant la mise en place de certaines pratiques concrètes, ou bien dans le cas où la démarche génère des surcoûts importants.

5- Quelle charge de travail représente la RSE au quotidien, et pour quels types de retours sur investissement ?

Toute la mise en place va certainement représenter beaucoup de travail, mais par la suite au quotidien je ne pense pas que cela amènera une surcharge de travail. Parallèlement, si la démarche a permis d'améliorer le dialogue dans l'entreprise, quelque part on devrait y trouver une certaine compensation au niveau de la charge de travail.

6- Quel regard portez-vous sur la RSE telle qu'elle est pratiquée dans les entreprises de votre branche ?

Je pense que les démarches RSE partent souvent d'une bonne intention, mais il y a selon moi deux cas de figures dans les TPE/PME : d'un côté celles qui se sont lancées dans la RSE en essayant d'en respecter l'esprit, et d'un autre côté celles qui se sont lancées -parfois sous la contrainte de certains donneurs d'ordres- sans avoir de recul ni de vision.

Concernant les grands groupes, je n'ai pas une vision assez globale pour avoir un avis précis sur leur pratique de la RSE. Il est vrai qu'on a vu fleurir un certain nombre de chartes RSE, ce qui est une bonne chose, mais de là à savoir si les pratiques sont répandues jusqu'au plus petit échelon de l'entreprise, on peut en douter. Les grands groupes sont les premiers à insister sur la qualité des relations avec leurs fournisseurs et leurs partenaires, mais pour avoir moi-même participé à des négociations avec les services achats il me semble qu'on est loin du compte.

7- Que pensez-vous de la réglementation RSE, est-elle selon vous utile plutôt utile ou plutôt contraignante ?

Pour l'instant, la RSE est avant tout un état d'esprit avec certaines lignes directrices, et je pense que de toute façon elle ne deviendra jamais une norme à part entière.



Jean-Pierre LEBOEUF, président de MICRONIQUE

www.micronique.fr